

Paris, le mardi 19 mai 2026

1^{ÈRES} ASSISES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES OUTRE-MER : RÉPONDRE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX GRÂCE À LA CIRCULARITÉ

A l'initiative de l'Institut National de l'Économie Circulaire, les 1^{ères} Assises de l'économie circulaire dans les Outre-mer se tiendront le 1^{er} juin 2026 au Sénat. L'objectif de l'évènement est simple et concret : ancrer un double réflexe « outre-mer » et « économie circulaire » au cœur des politiques publiques.

Face aux défis économiques, environnementaux et sociaux auxquels sont confrontés les territoires ultramarins, l'économie circulaire s'impose comme un levier stratégique de résilience, de souveraineté économique et de création de valeur locale. Véritable moteur de développement pour les Outre-mer, l'économie circulaire permet de produire et de consommer différemment, réduisant de fait la dépendance aux importations tout en améliorant la gestion des déchets, créant de nombreux emplois locaux et protégeant des environnements naturels uniques et sensibles aux pollutions. Organisées sous le **patronage de madame la ministre Monique Barbut**, ces Assises visent à fédérer les acteurs économiques, institutionnels et territoriaux autour d'une ambition commune : faire de la circularité un moteur durable de développement adapté aux réalités ultramarines. L'évènement sera **co-présidé par madame Audrey Bélim**, sénatrice de La Réunion, **madame Marta de Cidrac**, sénatrice des Yvelines et présidente du groupe d'étude économie circulaire, et par **monsieur Jiovanny William**, député de la Martinique.

“Co-présider ces 1^{ères} Assises de l'économie circulaire dans les Outre-mer est une vraie fierté. Nos territoires méritent une économie circulaire solide et efficace, pensée depuis leurs réalités et non plaquée sur elles. C'est le sens de cette démarche collective : construire ensemble des politiques circulaires à la hauteur des Outre-mer et de leurs ambitions.”

Audrey Bélim, sénatrice de La Réunion

“Il est temps d'inscrire le réflexe “Outre-mer” au cœur de nos politiques de transition écologique. Les spécificités de ces territoires nous poussent à innover et à imaginer des politiques circulaires à la hauteur de leurs réalités et de leurs ambitions.”

Jiovanny William, député de la Martinique

“L'économie circulaire n'est pas qu'une ambition : c'est une réponse concrète et efficace aux défis économiques, environnementaux et sociaux que vivent chaque jour les territoires ultramarins.”

Marta de Cidrac, sénatrice des Yvelines

Après une matinée de tables-rondes et de prises de parole, l'après-midi sera dédié au passage à l'action grâce à plusieurs ateliers thématiques. La mobilisation de collectivités, d'éco-organismes et d'entreprises locales permettra une riche programmation pour cette deuxième partie de journée.

"Je me réjouis de l'accueil enthousiaste réservé à ces 1ères Assises de l'économie circulaire dans les Outre-mer. Les territoires ultramarins ont des caractéristiques uniques qui, au-delà des contraintes, sont aussi de véritables atouts pour développer des filières industrielles locales. C'est tout l'enjeu de ces Assises et du cycle de travail que portera l'Institut National de l'Économie Circulaire : transformer collectivement ces potentiels en réalités concrètes."

Jean-Marc Boursier, président de l'INEC

1^{ères} Assises de l'ÉCONOMIE CIRCULAIRE dans les OUTRE-MER

Le service presse de l'INEC se tient à disposition pour toute demande d'interview dans le cadre de l'évènement et accréditations pour y assister.

Fondé en 2013, l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) a pour mission de promouvoir l'économie circulaire et accélérer son développement grâce à une dynamique collaborative. Organisme multi-acteurs, il est composé de plus de 150 membres, organismes publics et privés : entreprises, fédérations, collectivités, institutions, associations, ONG et universités. La diversité de ces membres permet de nourrir une vision holistique de l'économie circulaire, prenant en compte l'ensemble des enjeux économiques, sociaux, et environnementaux.